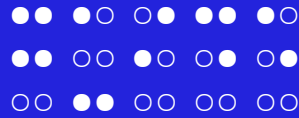


GUIDE



Guide du handicap *dans la fonction publique hospitalière*

David LELA LUZOLO
Juriste - Correspond CNIL

~Version janvier 2011~

Guide protégé sous la licence ©©creative commons
Version originale du guide sur : <http://davidlela.free.fr>

Utilisation et diffusion

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document selon les conditions suivantes :



Paternité : vous devez citer le nom de l'auteur original : David LELA LUZOLO



Pas de modification : vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document



Pas d'utilisation commerciale : vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales



Cadre légal :

- sous la Licence Creative Commons : <http://creativecommons.org/>
 - par la Loi n° 94-102 du 5 février 1994 art. 2 Journal Officiel du 8 février 1994
 - source : <http://davidlela.free.fr/>
-

Sommaire

Les modèles de documents	5
RÉALISER UN CARTON—RÉPONSE.....	5
RECRUTER UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ	7
Les fiches pratiques.....	11
Pictogrammes sur le handicap	11
Appréhender le handicap	22
EN CAS DE HANDICAP VISUEL.....	24
EN CAS DE HANDICAP AUDITIF.....	34
EN CAS DE HANDICAP MOTEUR.....	41
EN CAS DE HANDICAP PSYCHIQUE.....	47
EN CAS DE HANDICAP MENTAL.....	53
EN CAS DE HANDICAP D'ÉLOCUTION	57
EN CAS DE HANDICAP NON VISIBLE.....	61
EN CAS D'ACCOMPAGNEMENT PAR UN CHIEN SOCIAL.....	65
Sigles et acronymes.....	69

« Les problèmes qui existent dans le monde aujourd'hui ne peuvent être résolus par le niveau de pensée qui les a créés. »

Albert Einstein

Documentation :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> des documents en braille | <input type="checkbox"/> des documents en caractères agrandis |
| <input type="checkbox"/> des documents audio (MP3) | <input type="checkbox"/> des plans en relief |
| <input type="checkbox"/> autre : | |

Poste informatique adapté :

Confort de la vue :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> zoom texte | <input type="checkbox"/> plage tactile |
| <input type="checkbox"/> synthèse vocale | <input type="checkbox"/> autre : |

Confort de saisie :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> joystick | <input type="checkbox"/> clavier renforcé |
| <input type="checkbox"/> écriture en braille | <input type="checkbox"/> synthèse vocale |
| <input type="checkbox"/> aidant | <input type="checkbox"/> autre : |

Merci d'indiquer la personne à contacter pour nous faciliter votre accueil

Nom :

Prénom :

Coordonnées :

Informatique et libertés

Selon la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés – Revue le 7 août 2004 – Consolidée au 14 mai 2009, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande, adressez-vous à : [Indiquez l'adresse postale et/ou électronique auprès de laquelle les personnes peuvent exercer ces droits]

Recruter un travailleur handicapé

L'employeur ou le responsable de formation doit préciser les contre-indications sur le poste afin que le postulant puisse se positionner en connaissance de cause (fiche n°1). Le cas échéant la personne en situation de handicap pourra lancer une procédure de compensation du handicap (fiche n°2).

Modèle n°1 « Définition des difficultés rencontrées sur un poste de travail ou de formation »

Type de difficultés rencontrées	Précisez
Déplacement	En extérieur, en intérieur, alterné, ...:.....
Vision	Précise, des couleurs, en relief, ...:.....
Communication	Élocution, téléphone, discours ...:.....
Station	Debout, assise, alternée, ... :
Travail	En contorsion, en hauteur, en flexion, de force, sans appui, travail de précision, ... :.....
Management	Le travail en équipe ou non, suivi ou donner des directives, ... :
Marche	Prolongée, à plat, terrain varié, ...:.....
Port de poids	Répétitif, occasionnel, ... :.....
Dextérité	Manuelle, main gauche, main droite, flexion des poignets, commande par le pied, bras (en élévation, en contorsion, ...) , ... :
Toxiques	Respiratoires, cutanés, ... :
Sensibilité à la température	Froid, chaud, humidité, ...:.....
Environnement stress	Confiné, bruyant, stressant, ... :
Capacité auditive	Permanente, occasionnelle:.....
Accessibilité	Fauteuil roulant, escalier, ...:.....
Déplacement vers le poste	Véhicule personnel, transport en commun,...:.....
Horaires	Horaires décalés, travail de nuit, ... : ...
Autres	Précisez :

Modèle n°2 « Aménagement du poste de travail ou de formation »

Besoins	Détails
Aides humaines	Interprète LSF, accompagnant, ... :
Aménagement technique	Zoom texte, présence d'une boucle magnétique, ... :
Adaptation du rythme de formation ou de travail	Pauses, aménagement horaire, ... :
Lieu de travail, de formation ou d'accueil	Table accessible au fauteuil, place près du tableau, place de stationnement GIC-GIG, ... :
Hébergement	Domotique, aide humaine, relais avec personnel soignant, transfert d'appareil, ... :
Repas	Allergie alimentaire, couverts adaptés, verre adapté, ... :
Partenaires mobilisables	SAMETH, CAP EMPLOI, associations représentatives de personnes en situation de handicap, Services accès plus (SNCF), transport adapté, hôtel labellisé « Tourisme et handicap », personnel soignant, mandataires de justice, ... :
Temps de travail	Horaires de travail spécifique, planification du travail ... :
Autres	Précisez :

Travail sur les contre-indications et le projet professionnel

Recherche de solutions	Mise en œuvre des solutions	Mobilisation des acteurs pour la réalisation des solutions
<p>Solutions mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de l'environnement - Aides humaines - Aménagement technique - Adaptation du rythme de formation ou de travail - Lieu de travail, de formation ou d'accueil - Hébergement - Repas - Partenaires mobilisables - Transports - Parking - Hygiène et sécurité - Autres 	<p>Aménagements ergonomiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité • Mobilité • Matériel adapté • Appareillage • Autres <p>Aménagements organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Horaires & rythmes • Répartition de la charge de travail • Répartition des rôles • Management • Autres <p>Aménagements fonctionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences transférables • Formation professionnelle • Tutorat • Reclassement • Autres 	<p>Contact d'acteurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le FIPHFP - Le Pôle emploi - Le Cap emploi - Le SAMETH - Réseau Comète France - La Mission locale - L'ergonome - La MDPH - Les SAMSAH et les SAVS - Le CNFPT - L'ANFH - Le CDG - Le FAGERH - Autres <p>Les acteurs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le médecin du travail - Le psychologue du travail - Les services des ressources humaines - Le supérieur hiérarchique - Le tuteur - Le Correspondant Handicap - Les organisations syndicales - Le CHSCT - Autres

Travail sur l'émergence du projet professionnel




Évaluation	Mise en relation
<p>Situation du de la personne:</p> <ul style="list-style-type: none">• Point expérience dans le métier recherché• Identification des emplois proches des souhaits du stagiaire• Recherche des points forts• Autres <p>Validation des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">• Correspondance emploi/métier/contres indications• Exigences potentielles de l'employeur pour occuper le poste• Autres <p>Préparation à la rencontre avec l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Points pour valoriser ses compétences• Points pour aborder les contres-indications• Simulation d'entretien• Coaching• Autres	<p>Contact avec les employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le médecin du travail• Le psychologue du travail• Les services des ressources humaines• Le supérieur hiérarchique• Le tuteur• Autres <p>Contact avec les prescripteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le Pôle emploi• Le Cap emploi• Le SAMETH• Réseau Comète France• L'ergonome• La MDPH• La Mission locale• Autres




Les fiches pratiques

PICTOGRAMMES SUR LE HANDICAP




Depuis la loi du 11 février 2005, sur le handicap, le pictogramme de la personne à mobilité réduite (personnage en fauteuil roulant) ne suffit plus à représenter les différents types de déficiences. Les pictogrammes ci dessous sont les plus utilisés pour prendre en compte les difficultés pour se repérer dans le temps et dans l'espace, pour entrer en communication, etc. Ces pictogrammes ont été uni-formisés et optimisés, même si leur description reste la même, leur couleur peut être différente selon les supports et la charte graphique.

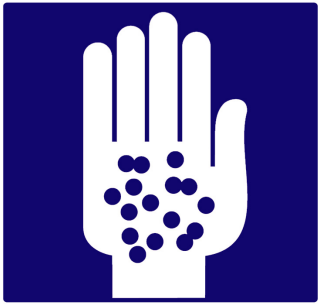

La colonne de gauche présente les pictogrammes utilisés par des services publics. La seconde colonne donne la légende de chaque pictogramme.

	Nom	Chien guide
	Description	Personnage avec une canne tenant un chien en laisse
	Signification	Personne aveugle ou non voyante accompagnée d'un chien.
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficience(s)	Déficience visuelle
	Nom	Déficience visuelle
	Description	Personne marchant avec une canne pour repérer les obstacles.
	Signification	Personne souffrant de problème de vue
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficience(s)	Déficience visuelle
	Nom	Maladies invalidantes
	Description	Éclair qui touche le dos d'un personnage courbé.
	Signification	Toutes les maladies digestives, respiratoires, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, cancer, VIH, hyperthyroïdie...). Momentanées, permanentes ou évolutives, ces maladies peuvent entraîner une restriction d'activité en terme de mobilité ou de quantité de travail à fournir
	Source graphique	AGEFIPH
	Déficience(s)	Toutes dues aux maladies invalidantes




	Nom	Déficience auditive
	Description	Oreille barrée
	Signification	La prise en compte des personnes ayant des déficiences auditives : sourds, sourds-muets et malentendants
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficience(s)	Déficience auditive
	Nom	Pictogramme S3A
	Description	Double visage
	Signification	Double visage « <i>Pictogramme relatif aux personnes atteintes de troubles mentaux ou psychiques. Vise à identifier des services et produits accessibles à toute personne présentant des difficultés de repérage spatio-temporel et d'apprentissage de la lecture</i> » ² .
	Source graphique	UNAPEI
	Déficience(s)	Déficience mentale, intellectuelle ou psychique
	Nom	Pictogramme personnes âgées
	Description	Deux personnes âgées marchent côte à côte en se tenant par la main, en file indienne. Celle qui est la plus en avant, tient une canne
	Signification	Représente les personnes âgées dont les capacités fonctionnelles diminuent en vieillissant
	Source graphique	Centre d'études techniques de l'équipement (CETE)
	Nom	Pictogramme personnes âgées




2 Assemblée nationale, « Réponse à la question écrite Assemblée nationale n° 2995 du 14 août 2007 de Madame Bérengère POLETTI : Handicapés (transports – pictogrammes – harmonisation) », 14 août 2007




	Nom	Déficiência psychique
	Description	Buste avec le crane cisaillé
	Signification	Personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique qui perçoivent la réalité d'une manière différente. Selon le type de handicap les troubles se manifestent différemment.
	Source graphique	AGEFIPH
	Déficiência(s)	Déficiência psychique
	Nom	Déficiência motrice
	Description	Personnage amputé d'un bras
	Signification	Personne ayant un membre en moins (de naissance ou suite à une amputation)
	Source graphique	AGEFIPH
	Déficiência(s)	Déficiência motrice (amputation)
	Nom	Déficiência motrice temporaire
	Description	Personnage amputé d'un bras
	Signification	Personne ayant un handicap temporaire (blessure en ski, accident de moto, ...)
	Source graphique	Mairie de Marseille
	Déficiência(s)	Déficiência motrice temporaire (accident de la vie)


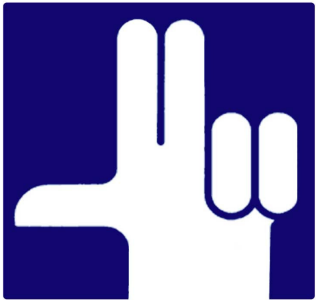

	Nom	Allergies Maladies
	Description	Main ouverte à la verticale avec des petits points sur la pomme de la main.
	Signification	Représente : <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes allergiques (à la poussière par exemple) • Les personnes ayant une allergie handicapante (qui ne leur permet plus d'exercer leur principale activité)
	Source graphique	AGEFIPH
	Déficience(s)	Déficience due aux allergies
	Nom	Déficience motrice
	Description	Personne portant deux cannes anglaises
	Signification	Personne en <ul style="list-style-type: none"> – Déambulateur à roulettes – Canne tripode, anglaise, siège – Canne bois, métal, pliante, – Béquilles
	Source graphique	Le Ministère de la fonction publique et de la Réforme de l'État
	Déficience(s)	Déficient moteur

	Nom	PMR ou personne à mobilité réduite
	Description	Personne en fauteuil roulant
	Signification	Elle représente : <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés pour se déplacer, conserver une position ou en changer, prendre et manipuler certains objets, effectuer certains gestes et certains mouvements. La personne peut être accompagnée d'un chien social éduqué pour l'aider dans son quotidien. • Les GIC (Grand Invalide Civil) ou GIG (Grand Invalide de Guerre)
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficiences(s)	Déficient moteur
	Nom	La langue des signes tactiles
	Description	Deux mains ouvertes à l'horizontale touchent deux autres mains
	Signification	La langue des signes tactiles utilisées par les personnes ayant des déficiences auditives et visuelles
	Source graphique	Deafblind International
	Déficiences(s)	Déficience auditive, déficience d'élocution, déficience visuelle

	Nom	Entrée accessible au personne en fauteuil roulant
	Description	Rampe d'accessibilité pour personne en fauteuil roulant et porte
	Signification	Entrée accessible aux fauteuils roulants
	Source graphique	Mairie de La Rochelle
	Déficience(s)	Déficient moteur
	Nom	Ascenseur handicapé
	Description	Personne en fauteuil roulant dans un ascenseur
	Signification	Ascenseur accessible
	Source graphique	Mairie de La Rochelle
	Déficience(s)	Déficient moteur
	Nom	Toilettes handicapées
	Description	Personnage en fauteuil roulant suivie du sigle « WC »
	Signification	Toilettes accessibles avec rayon de giration
	Source graphique	Mairie de La Rochelle
	Déficience(s)	Déficient moteur

	Nom	Place de parking handicapée
	Description	La lettre « P » précédée d'une personne en fauteuil roulant
	Signification	Parking accessible avec place GIC : Grand invalide civil et GIG : Grand invalide de guerre
	Source graphique	Mairie de La Rochelle
	Déficience(s)	Déficient moteur
	Nom	Rampe handicapée
	Description	Personne en fauteuil roulant sur une pente
	Signification	Rampe d'accessibilité pour personne en fauteuil roulant
	Source graphique	Mairie de La Rochelle
	Déficience(s)	Déficient moteur
	Nom	Personne en déambulateur
	Description	Personne debout avec un déambulateur
	Signification	Accessible aux personnes à mobilité réduite
	Source graphique	Mairie de Marseille
	Déficience(s)	Déficient moteur

	Nom	Déficiência visuelle
	Description	Œil barré
	Signification	Personne souffrant de problème de vue
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficiência(s)	Déficiência visuelle
	Nom	Audioguide
	Description	Buste avec des écouteurs
	Signification	Destiné au public non-voyant et mal-voyant, il permet d'avoir la version oralisée d'un parcours (touristique, professionnel, culturel, ...)
	Source graphique	Polymorphe Design
	Déficiência(s)	Déficiência auditive
	Nom	Chien d'assistance ou chien d'éveil
	Description	Personnage sur un fauteuil roulant face à un chien
	Signification	Chien d'assistance ou chien d'éveil pour faciliter le quotidien d'une personne en situation de handicap moteur.
	Source graphique	HANDI'CHIENS – Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour Personnes Handicapées (ANCAH)
	Déficiência(s)	Déficient moteur, mental et psychique

	Nom	Traduction en langue des signes
	Description	Deux mains ouvertes à la verticale
	Signification	Ce pictogramme signifie qu'il y a la possibilité d'avoir une traduction simultanément en LSF (Langue des Signes Française).
	Source graphique	Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF)
	Déficience(s)	Déficience auditive et/ou déficience d'élocution
	Nom	LPC ou Langue Parlée Complétée
	Description	Main ouverte avec l'auriculaire et l'annulaire fermés
	Signification	En cas de lecture labiale, la LPC ou Langue Parlée Complétée est une aide à la lecture sur les lèvres par un codage qui s'opère par la main près du visage pour indiquer la prononciation des mots.
	Source graphique	MDPH 37
	Déficience(s)	Déficience auditive et d'élocution
	Nom	Déficience cardiovasculaire
	Description	Personne avec un ventre en forme de cœur vide mais avec une croix médicale.
	Signification	La maladie touche le cœur, le cerveau, les poumons, le rein et les artères des jambes. Aux origines diverses, elle peut être aggravée par l'hypertension, le tabac, le mode d'alimentation et autres pratiques agissant sur les vaisseaux sanguins.
	Source graphique	AGEFIPH
	Déficience(s)	Déficience cardiovasculaire

	Nom	Déficience d'élocution
	Description	Bouche barrée
	Signification	<p>Il représente les personnes ayant des difficultés de communication dues à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'illettrisme, l'incompréhension de la langue locale • des troubles d'articulation : difficultés de prononciation des groupes consonantiques, mots déformés • des troubles de la voix : anomalie de la hauteur, du timbre, de l'intensité, voix nasonnée • l'absence de voix (aphasie ou dysphasie)
	Source graphique	Secrétariat d'État aux Personnes Handicapées
	Déficience(s)	Déficience d'élocution
	Nom	Boucle d'induction magnétique
	Description	Oreille barrée avec « T »
	Signification	<p>Il indique la présence d'une BIM (boucle d'induction magnétique). Il permet la transmission de l'information directe tout en évitant l'effet d'arsen. Il invite les personnes déficientes auditives appareillées à se mettre sur « T ».</p>
	Source graphique	Le Ministère de la Culture et de la Communication
	Déficience(s)	Déficience auditive

APPRÉHENDER LE HANDICAP

Les fiches pratiques, qui suivent, proposent des solutions de façon non exhaustive pour optimiser l'accueil de la personne en situation de handicap, que cela soit sur un poste de travail, de formation, pour un entretien individuel ou une réunion en groupe.

Ces fiches ont été réalisées à partir de guides validés par des associations représentatives de personnes handicapées et différents ministères³.

Les tableaux donnent les **indicateurs (colonne : « Besoins »)** pour évaluer l'accueil ainsi que les solutions pour améliorer cet accueil. Vous trouverez comme **constantes (colonne : « Solutions »)** le positionnement que vous devez toujours avoir et comme **variantes (colonne : « Détails »)** la famille de solutions mobilisables.

D'une façon générale, quelle que soit le type de handicap :

- Ayez en tête que chaque déficience a systématiquement une compensation mobilisable.
- Suivez et/ou organisez des journées de sensibilisation sur le handicap.
- Distinguez l'accueil individuel de l'accueil en groupe.
- Adressez-vous à la personne directement et non à son accompagnant (aidant, interprète, famille, ...).
- Si vous accompagnez une personne handicapée, invitez ses interlocuteurs à s'adresser directement à lui et non à vous.
- Proposez votre aide, ne l'imposez pas. Si la personne décline votre aide, ne vous sentez pas offusqué. Beaucoup de personnes en situation de handicap aime afficher leur autonomie malgré l'effort que ça peut leur coûter.
- Assurez-vous de la qualité de l'éclairage et de la signalétique.
- Adressez vous toujours tourné face à votre interlocuteur et non l'aidant ou l'interprète.
- Veillez au bon fonctionnement des ascenseurs, à l'affichage du lieu d'accueil.

3 Voir bibliographie page 76.

Les principales aides dont peut bénéficier la personne dans le cadre de la **compensation du handicap** sont l'accompagnement par :

- la famille : parents ou réseau social;
- un tiers : un tuteur, un délégué, un représentant désigné par la loi, le chef d'entreprise ou autres;
- un animal : le chien et autres animaux domestiques éduqués pour l'autonomie de leur maître;
- les nouvelles technologies offrent une batterie d'aides techniques non négligeables.

Selon la typologie de la déficience, vous pouvez:

- Mobiliser le FIPHFP (www.fiphfp.fr), la MDPH (www.cnsa.fr), l'AGEFIPH (www.agefiph.fr), le médecin du travail ou l'ergonome, ils apportent des solutions pour compenser le handicap;
- Contacter le CNFPT et les associations représentatives pour sensibiliser les personnes qui vont être amenées à côtoyer la personne en situation de handicap;
- Vous rapprocher des associations représentatives, elles sont riches de conseil;
- Positionner la personne en situation de handicap comme un acteur de son inclusion sociale.

En cas de handicap visuel

Personnes déficientes visuelles

Personnes non-voyantes

Personnes aveugles

Personnes malvoyantes (amblyopes)



Les personnes non-voyantes

Elles ont des difficultés de latéralisation et de repérage, de perception de l'espace et du mouvement à divers degrés.

Les personnes malvoyantes (amblyopes)

Après toutes corrections, elles ont un degré de vision (acuité visuelle ou champ visuel) inférieur à 4/10èmes.

Les personnes aveugles

Elles ont une perception des masses et une conscience corporelle grâce au développement des sens tel que l'ouïe, le toucher et l'odorat. A travers le développement de ces sens, elles peuvent appréhender leur écosystème avec une représentation des lieux ou des trajets. La personne aveugle peut être maître d'un chien qui va participer à son autonomie.

Conseils pratiques

Qu'elle soit liée à l'âge, à une maladie ou à une dégénérescence (Syndrome de Usher, Rétinite, DMLA...), la baisse de la vision (de faible à nulle) peut être compensée par de l'aide humaine, technique, organisationnelle ou animalière.

Aide humaine Une personne peut être mise à disposition pour certains actes que la personne en situation de handicap aura à accomplir. Accompagnement, tutorat ou délégué, la personne aveugle ou malvoyante peut mettre en avant son autonomie tout en déléguant les actes les plus problématiques.	Aide technique De la synthèse vocale à la machine à lire, les solutions techniques, évoluent de façon exponentielle, dépassant notre imagination. Il convient de se rapprocher des associations représentatives, des ergonomes et des spécialistes du handicap pour avoir la vision globale d'un poste de travail par rapport à la personne en situation de handicap.
Aide animalière Les chiens guides ne sont pas des chiens comme les autres, ils mangent et font leur besoins sur commande. Répondant à plus de cinquante ordres ils sont un atout majeur et laudatif de la personne non ou mal voyante.	Aide organisationnelle Pour ne pas modifier l'activité d'un service, cette aide vise à compenser la nouvelle organisation en compensant de la modulation horaire à l'organisation du poste de travail.

Présentez-vous afin que la personne déficiente visuelle connaisse votre voix.

Pensez à l'**appeler par son nom** lorsque vous vous adressez à elle.

Précisez **la place des objets ou les directions** : à droite, à gauche, devant, derrière.

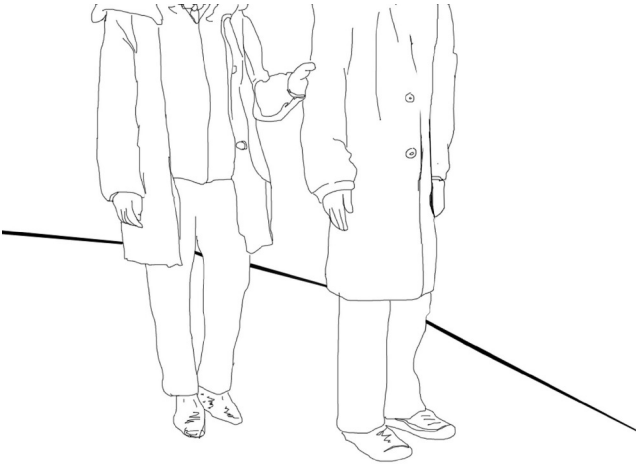
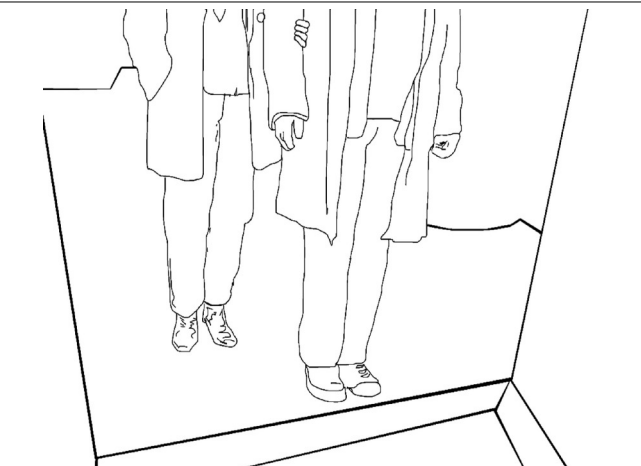
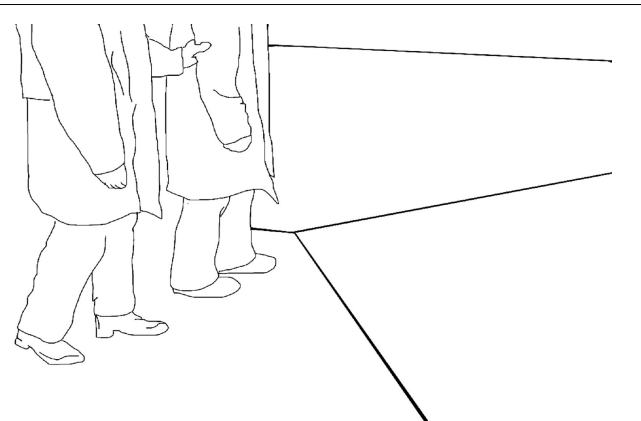
Veillez à la **qualité de l'éclairage et de la signalétique**.

Évitez de la toucher pour l'interpeler ou sans la prévenir.


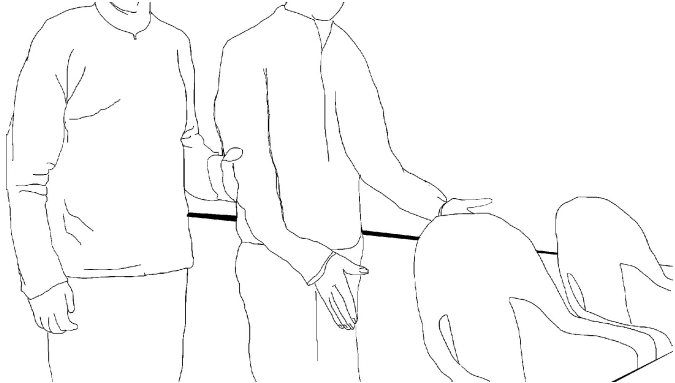
Ne soyez pas gêné d'utiliser les expressions : « C'est à vous de voir », « Comme vous pouvez le voir » devant une personne ayant une déficience visuelle.

Évitez de changer de place le matériel d'un collègue déficient visuel, dans tous les cas prévenez-le.

Technique d'accueil adapté en cas de handicap visuel

Actions	Illustration
<p>Pour guider une personne déficiente visuelle, en garantissant respect et sécurité, quelques gestes simples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pensez d'abord à vous présenter et demander si la personne a besoin d'aide. • Le guide, tenu au-dessus du coude, se positionnera un pas devant. 	 <p>DLL</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le guide s'arrête en présence d'un obstacle ou d'un danger potentiel (escalier, trottoir, ...) pour alerter la personne guidée. • Soyez précis quand vous donnez une direction, préférez « à votre droite » ou à « à votre gauche » à une indication visuelle tel que « par ici » ou même « par là-bas ». 	 <p>DLL</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le guide ralentit le pas pour signaler une situation pouvant provoquer un effet de surprise. 	 <p>DLL</p>

(Suite)

Actions	Illustration
<ul style="list-style-type: none">• Le guide vient placer son bras dans son dos pour signaler un passage étroit et la personne guidée se positionne derrière lui.• Signalez les objets susceptibles d'échapper au balayage de la canne blanche.	 <p>DLL</p>
<ul style="list-style-type: none">• Pour lui indiquer un siège, placez sa main sur le dossier. Elle s'assiera ensuite toute seule. <p>Avant de la quitter, prévenez la personne pour qu'elle sache que vous êtes partie.</p>	 <p>DLL</p>

Vocabulaire

Cécité : état d'une personne privée de la vue

Amblyopie : baisse de l'acuité visuelle sans lésion de l'œil

Glaucome : maladie de l'œil entraînant une diminution de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à une cécité totale

Blindisme : gestuelle propre aux aveugles de naissance qui peut faire penser à des tics

Braille : alphabet en points et relief à l'usage des aveugles

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Accessibilité des sites Internet publics

Le décret de création n° 2009-546, publié au Journal officiel du 16 mai 2009, vise à aider les responsables de sites Internet publics à rendre les contenus et les services en ligne plus accessibles aux internautes en situation de handicap. Le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) a pour objectif de garantir qu'un site web pourra être vu, lu et compris par tous.

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Guide pour l'accessibilité web : <http://www.handicapzero.org/>
- Association Européenne de Formation et d'Échanges Culturels pour Aveugles et Malvoyants : <http://www.eurafecam.org>
- Guide des ressources en déficience visuelle : <http://typhlophile.com>
- Annuaire non exhaustif des fournisseurs d'aides techniques : http://www.ophtalmo.net/bv/GP/IndexGP/G/Aide-Tech/aide_tech.htm
- Vidéos de sensibilisations et liens clés : <http://www.jencroispasmesyeux.com>

Vidéos :

- Handicapmedia, « Technique de guide », 2008
- Juraj Lehotský, Amours aveugles, 2008
- Taylor HACKFORD, « Ray », United International Pictures, 2004
- Martin Brest, « Le temps d'un week-end », 1992

Ils peuvent vous renseigner :

- Association Valentin Haüy (AVH)
- Association SESAME
- Centre de transcription et d'édition en Braille (Le CETEB)
- Union des aveugles et déficients visuels (UNADEV)
- Services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire (S3AIS)
- Institut national des jeunes aveugles (INJA)
- Association professionnelle des instructeurs en locomotion (APAM)
- Brailenet

Optimiser le poste en cas de handicap visuel

Besoins	Solutions	Détails
Traduire un texte alphabétique	<ul style="list-style-type: none"> • Le braille • La mise en relief • L'audiodescription 	<ul style="list-style-type: none"> • Le braille est une écriture en points saillants qui permet de traduire du texte en langage tactile accessible aux personnes aveugles. • La mise en relief passe par la représentation tactile de représentations graphiques (image tactile, feuilles microbulles, le thermoformage, la thermogravure) • Lors de l'audiodescription une voix off décrit les éléments visuels, ou lit un texte, d'une œuvre.
Faire des calculs	<ul style="list-style-type: none"> • Calculatrice vocale 	<ul style="list-style-type: none"> • La calculatrice à synthèse vocale ou grand écran LCD permettant un affichage agrandi qui donne la possibilité de faire des calculs.
Transmettre vocalement du texte imprimé (lire du texte)	<ul style="list-style-type: none"> • Machine à lire • Numériseur 	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance optique de caractères en synthèse vocale pour lire des lettres, des brochures, des journaux, des livres et tout autre document imprimé.
Accéder vocalement au PC ou au Mac	<ul style="list-style-type: none"> • Revue d'écran 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir la version audio complète de l'environnement d'un PC ou Mac.
Prendre des notes	<ul style="list-style-type: none"> • Un clavier «Perkins » 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet la prise de note en braille.
Prendre des notes (en audio)	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistreurs • Magnet parlant 	<ul style="list-style-type: none"> • dictaphone numérique avec lecteur MP3 éventuel • Enregistreur portable • Dictaphone numérique

(suite)

Besoins	Solutions	Détails
Reconnaissance de texte et reconnaissance de caractères	<ul style="list-style-type: none"> • Machine à lire • Logiciels de synthèse vocale 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet la lecture d'étiquettes imprimées avec un code correspondant à un message enregistré avec le stylo numérique. • Stylo numérique
Grossir les caractères sur un PC	<ul style="list-style-type: none"> • Le logiciel de grossissement de caractères 	<ul style="list-style-type: none"> • Agrandir du texte ou une image pour un confort de lecture.
Grossir les caractères d'un support	<ul style="list-style-type: none"> • Télé-agrandisseur • Vidéo-agrandisseur • Loupe • Lampe/Loupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans nécessité de connexion avec un ordinateur, il permet la lecture directe en caractères agrandis de documents : illustrations, cartes, livres, imprimés ou manuscrits, ...
Identifier des couleurs et du relief	<ul style="list-style-type: none"> • Identificateur de couleur • Publication Assisté par Ordinateur (Graph&Braille) 	<ul style="list-style-type: none"> • Placé sur n'importe quelle surface, l'identificateur vous en annonce la couleur et son intensité. • La PAO permet d'éditer des documents en relief.
Imprimer du Braille	<ul style="list-style-type: none"> • Embosseuse braille 	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimante qui permet de transcrire du Braille à partir d'un fichier informatique.
Afficher des caractères braille	<ul style="list-style-type: none"> • Plage éphémère braille • Afficheur braille • Plage tactile 	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtier muni d'une barrette et relié à l'ordinateur, il permet d'avoir la traduction tactile en braille.
Se déplacer seul sur de grandes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Le guidage en mode piéton 	<ul style="list-style-type: none"> • GPS parlant • Chien guide • Boussole électronique

Optimiser l'accueil en cas de handicap visuel

Besoins	Solutions	Détails
Se déplacer sur de grandes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de transport • Guide • Accompagnant • Tuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de transport sensibilisé. Transport adapté. • Services Accès Plus (SNCF)
Se déplacer sur de courtes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Accompagnant • Tuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier de l'aide d'une personne qui connaît la méthode de guide. • En extérieur, en intérieur, alterné...
Faciliter la communication avec l'oralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Aides humaines à la communication • Auxiliaires professionnels • Audiodescription 	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction du contenu du cours en braille ou en audio. • Oralisation : présentation auditive de données multidimensionnelles (décrire les décors, les costumes, les lumières, les mouvements d'un spectacle).
Être Orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Accompagnant • Tuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'orientation dans le lieu de formation.

(suite)

Besoins	Solutions	Détails
Adapter le rythme de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Pauses • Aménagement horaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de vérifier si la personne a besoin de pauses et à quel moment.
Salle d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Place près du tableau • Lampe 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la salle de formation.
Tenir compte de la vision	<ul style="list-style-type: none"> • Précise, des couleurs, en relief 	<ul style="list-style-type: none"> • Précision autour des capacités visuelles permettant l'adaptation de supports de cours adaptés (police, font, couleur, taille...)
Aménager les repas	<ul style="list-style-type: none"> • Menu en version audio • Menu en braille • Aidant 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à la personne d'être autonome pendant la restauration.
Prévoir l'hébergement adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre domotique • Plan en relief • Aidant 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des personnes chargées de l'accueil.
Éviter un environnement bruyant	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des fenêtres • Bonne acoustique 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les salles de formation confinées, bruyantes, stressantes, ...

En cas de handicap auditif

**Personnes sourdes de naissance ou
devenues sourdes très jeunes**

Sourds

Personnes malentendantes

Personnes devenues sourdes



Personnes sourdes de naissance ou devenues sourdes très jeunes

Le français est pour les personnes sourdes de naissance (ou très jeunes) une langue étrangère. Le français écrit ou oral reste donc très difficile à maîtriser. Passer par l'écrit comme moyen de communication n'est pas toujours pertinent.

Personnes malentendantes

Elles parlent comme des entendants. Elles n'entendent pas très bien mais peuvent souvent récupérer le son avec une prothèse. Rarement, elles s'intéressent à la communauté sourde et à la LSF.

Personnes devenues sourdes

Familiarisées avec le français oral, elles peuvent être malentendantes, sourdes sévères ou sourdes profondes. Souvent, elles ont du mal à apprendre la LSF et à intégrer la communauté sourde.

Les degrés de la surdité

Échelle en décibel (db)	Correspond à
Entre 0 et 20 db	L'audition subnormale
Entre 20 et 40 db	La surdité légère
Entre 40 et 70 db	La surdité moyenne
Entre 70 et 90 db	La surdité sévère
Entre 90 et 120 db	La surdité profonde

Conseils pratiques

Qu'elle soit liée à l'âge, à une maladie ou à une dégénérescence, la perte de l'ouïe peut être compensée par de l'aide humaine, technique, organisationnelle ou animalière.

Aide humaine Une personne peut être mise à disposition pour certains actes que la personne en situation de handicap aura à accomplir. Accompagnement, tutorat ou délégué, la personne sourde ou malentendante peut mettre en avant son autonomie tout en déléguant les actes les plus problématiques.	Aide technique Du son visuel aux supports de visualisation de la LSF, les solutions techniques, évoluent de façon exponentielle, dépassant notre imagination. Il convient de se rapprocher des associations représentatives, des ergonomes et des spécialistes du handicap pour avoir la vision globale d'un poste de travail par rapport à la personne en situation de handicap.
Aide organisationnelle Pour ne pas modifier l'activité d'un service, cette aide vise à compenser la nouvelle organisation en compensant de la modulation horaire à l'organisation du poste de travail.	

Pour mieux entendre, la personne sourde peut porter un **appareil auditif ou un implant cochléaire**. Certaines personnes sourdes ne portent pas d'appareil ou d'implant cochléaire car elles n'en n'éprouve pas le besoin ou que cela n'a aucune efficacité pour elles. D'autres évoquent des problèmes de mal à la tête, ou d'acouphènes.

Pour communiquer sans la langue des signes et sans l'écrit : pensez à utiliser des pictogrammes, à mimer ou à montrer du doigt.

Vous l'interpeler et elle ne vous répond pas : vous pouvez lui toucher l'épaule ou lui faire « hou-hou » avec la main pour qu'elle vous regarde. Si le sol est en bois, vous pouvez frapper le sol, les personnes sourdes sont attentives aux vibrations.

Vocabulaire

Implant cochléaire : appareil électronique composé d'un implant interne et d'un implant externe permettant aux personnes souffrantes de surdité profonde de retrouver une perception auditive.

Surdité de transmission : elle touche l'oreille externe et se caractérise par une perte des sons graves.

Surdité de perception : elle touche l'oreille interne. Généralement, elle se corrige efficacement par des appareils auditifs. Elle peut être causée par des expositions à des sons très forts.

Dactylologie : Alphabet gestuel

Lecture labiale : Lecture sur les lèvres

Sourds : Il existe une culture sourde riches de normes et de valeurs qui rassemblent plusieurs personnes qui privilégient la langue des signes comme mode de communication. Cette « communauté de sourds » a développé ses propres codes (par exemple : chaque membre de la communauté a un sur-nom en langue des signes) et revendique son identité.

La lecture labiale

Positions	Détails
Évitez	<ul style="list-style-type: none">• De parler la bouche pleine (chewing-gum, un crayon, ...) pour ne pas déformer votre articulation;• De cacher vos lèvres en parlant (main, moustache, barbe, ...);• De parler très fort dans l'oreille d'un malentendant,• D'être à contre-jour• De parler trop vite• De rire ou de pleurer tout en parlant en même temps• De porter un masque
Essayez plutôt	<ul style="list-style-type: none">• De répétez le mot non compris sans hausser le ton.• D'écrire le mot non compris puis de le répéter, ainsi la personne mémorisera l'image labiale du mot et le comprendra à l'avenir;• De fermez les fenêtres, et arrêtez les appareils bruyants car la prothèse auditive ou le casque stéthoscopique amplifie tous les sons, aussi bien la voix que le bruit d'une imprimante ou d'une voiture qui passe dans la rue. Donc, faites la chasse aux ambiances pour les personnes appareillées
Bon à savoir	<ul style="list-style-type: none">• Pour que votre interlocuteur vous comprenne vous n'avez pas besoin d'exagérer l'articulation et de parler « petit nègre », c'est infantiliser.• Il ne faut parler ni trop doucement, ni trop rapidement• Il faut bien articuler et ne pas découper, ni avaler les mots• Il faut faire des phrases correctes et bien choisir les mots.• Si vous constatez que la personne vous comprend mieux au troisième entretien, c'est parce qu'il s'est habitué à votre façon de prononcer les mots.

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Article 75 de la loi du 11 février 2005

« La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement. Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation. Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle. Sa diffusion dans l'administration est facilitée. »

CENTRE DE RESSOURCES

Sites Internet à visiter :

- La téléphonie avec les centres relais : viable.fr, VisiO 08 et guidecaro.com

Mouvement Des Sourds de France: association nationale de défense des droits à une véritable citoyenneté pour les personnes sourdes et malentendantes : <http://surdite.lsf.free.fr/associations.htm>

L'Association pour l'Accessibilité du cadre de vie aux personnes Sourdes, devenues sourdes ou malentendantes (2-AS) : <http://www.2-as.org/>

- Un site d'information en LSF : <http://www.websourd.org/>

Tout sur la vélotypie : <http://www.systemerisp.com/>

Un dictionnaire pour la Langue des Signes Française en ligne : <http://www.lsf dico-inj smetz.fr>

Vidéos:

- Brigitte Lemaire, « Témoins sourds, témoins silencieux », 2007
- Stéphane Gatti, « Témoins sourds , témoins silencieux » , 2000
- Nicolas Philibert, « Le pays des sourds », 1992

Randa Haines, « Les Enfants du silence », 1986

- François Truffaut, « L'Enfant sauvage », 1969

Arthur Penn, « Miracle en Alabama », 1962

Ils peuvent vous renseigner :

- Fédération Nationale des Sourds de France
- Mouvement Des Sourds de France
- APES France
- Websourd

Optimiser le poste en cas de handicap auditif

Besoins	Solutions	Détails
Traduire un texte alphabétique	<ul style="list-style-type: none"> • Langue des Signes Française • Langue française Parlée Complétée 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprètes de LSF • La LPC permet de lever les ambiguïtés induites par la lecture labiale quand des sons sont très proches.
Communication écrite	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-titrages • Vélotypie 	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphone portable : SMS, Internet : MSN, Chat, Courriel, Messagerie instantanée • Fax • Sous-titrage à la vitesse de la parole • Boîtier de sous-titrage
Communication visuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Son virtuel • Visio-Interprétation • Avatar Signant • Visioguide LSF • Les pictogrammes • Webcam 	<ul style="list-style-type: none"> • Un interprète de LSF • La visio interprétation • L'alarme ou sonnerie visuelle • La téléphonie avec les centres relais (viable.fr, VisiO 08 et guidecaro.com) • Le téléphone portable 3G • Un personnage virtuel qui s'exprime en LSF • Un guide vidéo
Communication sonore	<ul style="list-style-type: none"> • Outil technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Prothèses auditives • Amplificateurs de son • Boucle magnétique
Communication par vibration	<ul style="list-style-type: none"> • Outil technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Son sur vibreur • Sol vibrant

Optimiser l'accueil en cas de handicap auditif

Besoins	Solutions	Détails
Se déplacer sur des grandes distances ou courtes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Avatar Signant • Visio interprétation • Visioguide LSF • Pictogrammes • Affiche 	<ul style="list-style-type: none"> • Un personnage virtuel qui s'exprime en LSF • L'interprète de LSF • L'interprète de LPC • La téléphonie avec les centres relais • Le téléphone portable 3G • Un guide vidéo • Des afficheurs électroniques
Faciliter la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Interprète LSF • Pratique de la langue des signes • Appareil auditif 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprète LSF spécialisé dans le domaine du sujet à traduire • Dictionnaire de la langue des signes française • Appareil auditif avec contour d'oreille : l'appareil est placé derrière l'oreille alors que l'embout est dans le conduit auditif • Appareil auditif intra-auriculaire : l'appareil est placé dans les oreilles
Éviter les effets «larsen» (sifflement de l'appareil auditif)	<ul style="list-style-type: none"> • Boucle magnétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une boucle magnétique avec son pictogramme
Être Orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Affiche • Afficheurs électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Un personnage virtuel qui s'exprime en LSF • Un guide vidéo
Salle d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage de la salle 	<ul style="list-style-type: none"> • Nom de la salle • Flèche de directions
Tenir compte de la vision	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité des informations 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les plantes devant les panneaux d'information • Veillez à un bon éclairage

En cas de handicap moteur

Personne atteinte de paralysie motrice et/ou sensitive

Personne présentant des troubles moteurs

Personnes de petite taille



La personne a **une atteinte partielle ou totale de la motricité**, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs qui peuvent réduire la mobilité de la personne.

La déficience motrice entraîne également des **difficultés pour changer ou conserver une position**, prendre, manipuler et effectuer certains gestes.

La personne de petite taille ou en fauteuil ne peut facilement accéder aux objets en hauteur ou au sol.

Conseils pratiques

Les personnes atteintes de handicap moteur se déplacent, soit debout en s'aidant d'une canne, soit en fauteuil roulant manuel ou électriques, les déficiences motrices engendrent une **gêne dans les déplacements**, la préhension d'objets et parfois la parole.

Deux personnes vous saluent. La première vous tend la main. La seconde n'a semble-t-il pas la possibilité de le faire. **Vous pouvez lui dire bonjour** en lui touchant l'épaule ou la main.

Les tables et guichets doivent être à la hauteur d'un fauteuil ou d'une personne de petite taille.

En cas de files d'attente, prévoir des sièges ou un système de **passage prioritaire** pour les titulaires de la carte d'invalidité.

Qu'elle soit liée à l'âge, à une maladie ou à une dégénérescence (myopathie, ...), la perte de sa capacité musculaire peut être compensée par de l'aide humaine, technique, organisationnelle ou animalière.

Aide humaine Une personne peut être mise à disposition pour certains actes que la personne en situation de handicap aura à accomplir. Accompagnement, tutorat ou délégué, la personne à mobilité réduite peut mettre en avant son autonomie tout en déléguant les actes les plus problématiques.	Aide technique De la domotique à l'automatisation des interfaces de communication, les solutions techniques, évoluent de façon exponentielle, dépassant notre imagination. Il convient de se rapprocher des associations représentatives, des ergonomes et des spécialistes du handicap pour avoir la vision globale d'un poste de travail par rapport à la personne en situation de handicap.
Aide animalière Les chiens d'assistance ne sont pas des chiens comme les autres, ils mangent et font leur besoins sur commande. Répondant à plus de cinquante ordres ils sont un atout majeur et laudatif de la personne à mobilité réduite.	Aide organisationnelle Pour ne pas modifier l'activité d'un service, cette aide vise à compenser la nouvelle organisation en compensant de la modulation horaire à l'organisation du poste de travail.

L'accueil de la personne présentant des difficultés motrices

Positions	Détails
Pour l'aider	<ul style="list-style-type: none">• Avant d'aider la personne, posez-lui la question puis suivez ses conseils que ce soit pour lever des obstacles, retirer ou mettre une veste, une écharpe, un vêtement, etc.
Pour optimiser l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none">• Pensez à retirer les obstacles éventuels : chaise non rangée, corbeille à papier, cartons d'archives, ... Laisser de la place pour les fauteuils en retirant des chaises.
Elle se tient de façon étrange	<ul style="list-style-type: none">• La personne avec des cannes est souvent en recherche d'équilibre, ne soyez pas surpris si elle adopte une posture étrange.
Pour l'accompagner	<ul style="list-style-type: none">• Marchez à côté de la personne en suivant son rythme. La personne en fauteuil roulant (ou électrique déchargé) saura vous expliquer comment la pousser ou franchir un seuil en toute sécurité.
Surveillez votre langage	<ul style="list-style-type: none">• Préférez « fauteuil roulant » à « chariot », « personne handicapée » à « infirme », « invalide », « boiteux », « nain », et autres termes réducteurs.
Établissez une relation d'égalité	<ul style="list-style-type: none">• Mettez vous à la hauteur de votre interlocuteur en fauteuil.• Vous pouvez vous asseoir sur une chaise ou vous accroupir à côté.

Vocabulaire

Accident Vasculaire Cérébral (AVC) : Il peut avoir pour origine soit un vaisseau qui se bouche (thrombose) ou bien qui se fissure (hémorragie).

Infirmité moteur cérébral (IMC) : personne présentant des troubles moteurs liés à une lésion cérébrale. L'intellect de la personne n'est pas touché.

Myopathie de Duchenne : maladie musculaire dégénérative qui réduit la mobilité de la personne selon son stade d'avancement.

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Règlement (CE) n°1107 du 5 juillet 2006

Règlement du parlement européen et du Conseil sur les droits des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite lorsqu'elles font des voyages aériens. Ce règlement interdit aux opérateurs de transport aérien de refuser la réservation ou l'embarquement d'une personne en raison de son handicap.

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- L'Association des paralysées de France présente des informations sur l'association, des dossiers et des conseils pour la vie pratique : www.apf.asso.fr/
- L'Association Française contre les Myopathies (AFM) : <http://www.afm-telethon.fr/>

Vidéos :

- Luc Boland, « La Lettre à Lou – L'Histoire vraie d'un petit garçon aveugle », 2008
- De Julian Schnabel, « Le Scaphandre et le papillon », 2007
- De Steve Suissa, « Cavalcade », 2005
- ALPA MEDIA, « Ces chiens au service de l'homme », 2003

Ils peuvent vous renseigner :

- L'Association des paralysées de France (APF)
- L'Association Française contre les Myopathies (AFM)
- Groupement d'Insertion des Personnes Handicapées (GIHP)
- Association Nationale pour l'Intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM)

Optimiser le poste en cas de handicap moteur

Besoins	Solutions	Détails
Bureau adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Siège adapté • Aide automatisée • Commande par capteur • Commande vocale • Poids optimisé • 	<ul style="list-style-type: none"> • Coussin optimair • Siège ergonomique • Déclenchement de la lumière à la voix. • Appareil pouvant résister à un choc / une chute. • Tables réglables en hauteur et en inclinaison, • Chaises ergonomiques •
Poste de travail ou de formation adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Domotique • Commande vocale • Solidité des appareils 	<ul style="list-style-type: none"> • Clavier externe, joystick, kit oreillette. • Logiciel de souris vibration • Appareil mono bloc (sans clapet) • Logiciel pour taper les textes dictés • Règle lestée avec un anti-dérapant • Stylo-pointe adapté

Optimiser l'accueil en cas de handicap moteur

Besoins	Solutions	Détails
Se déplacer sur de grandes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Transport adapté • Place de parking réservé • Véhicule équipé • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule pouvant accueillir des fauteuils • Place GIG/GIC • Organisme de transport sensibilisé. Transport adapté. • Services Accès Plus (SNCF)
Se déplacer sur des courtes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de locomotion sur courte distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Fauteuil roulant • Scooters électriques • Vélos, tricycle ou rollator
Être Orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Signalétique • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Affiche, pictogrammes, ... • Hôtesse d'accueil
Adapter le rythme de la formation ou du travail ou de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Temps aménagé 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les repas • Pour les déplacements
Salle d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des outils sans fil • Domotique • Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Micro, ordinateur portable wi-fi, télécommande, sans fil. • Prévoir un espace pour recharger le fauteuil électrique. •
Prévoir l'hébergement adapté	<ul style="list-style-type: none"> • Aide automatisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Commande électrique des volets, des lumières, • Détecteur de mouvements

En cas de handicap psychique



Voir

Le Guide guide de l'UNAFAM

« L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, dans dans le cadre de l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », Février 2008

Téléchargeable sur le site de l'UNAFAM : <http://www.unafam.org/>

- **Le handicap mental est la conséquence de limitations des facultés cognitives et en particulier de l'efficacité intellectuelle.** Il se définit par l'existence d'un quotient intellectuel (QI) inférieur à 70 et de troubles de l'adaptation sociale. Il se manifeste à tous les âges mais dans bien des cas dès l'enfance. Les causes en sont multiples ; on retiendra en particulier le rôle des affections génétiques, congénitales, périnatales, des traumatismes, infections, intoxications, accidents circulatoires, et des maladies psychiatriques....

- **Sous le terme de handicap psychique, on entend** les conséquences de troubles relationnels de l'individu vis-à-vis de lui-même et de son entourage. Il peut être consécutif à certains troubles cognitifs d'origine neurologique mais, le plus souvent, est la conséquence d'une maladie psychiatrique du domaine de la névrose grave ou de la psychose. Le handicap psychique génère le plus souvent des troubles du comportement et des troubles affectifs, perturbant l'adaptation sociale. Il s'agit d'un état durable ou épisodique avec périodes de rémission, avec ou sans altérations des facultés mentales. Il peut apparaître à tous les âges de la vie (tableau I).

- **Handicap mental et handicap psychique peuvent être isolés** mais ils sont en fait souvent intriqués entre eux. Ils peuvent s'ajouter et s'aggraver ; les frontières peuvent être floues, notamment chez l'enfant, dans un contexte de dysharmonie évolutive. Il existe donc des zones de recouvrement pour la prise en charge des personnes entre les secteurs sanitaire (dont psychiatrique), social, voire judiciaire

Optimiser l'accueil en cas de handicap psychique

Besoins	Solutions	Détails
Se déplacer sur de grandes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de transport • Guide • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de transport sensibilisé. Transport adapté. • Services Accès Plus (SNCF)
Se déplacer sur de courtes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier de l'aide d'une personne qui connaît la méthode de guide. • En extérieur, en intérieur, alterné...
Être Orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'orientation dans le lieu de formation.
Adapter le rythme de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Pauses • Aménagement horaire • Rencontre individuelle/groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de vérifier si la personne a besoin de pauses et à quel moment.
Éviter un environnement bruyant	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des fenêtres • Bonne acoustique 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les salles de formation confinées, bruyantes, stressantes...
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Accompagnant • Formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateur formés à l'accueil de personne en situation de handicap psychique • Guide de l'UNAFAM

Optimiser le poste en cas de déficiences psychique

Besoins	Solutions
Environnement sensibilisé	Parler du handicap et proposer des guides : <ul style="list-style-type: none">• Guide de l'UNAFAM : « L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, dans le cadre de l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », février 2008.
Poste aménagé	Adapter l'organisation du travail : <ul style="list-style-type: none">• Les horaires de travail• Le temps de travail• La répartition des horaires• L'organisation du travail• La planification du travail• Un accompagnement par l'encadrement• Accompagner l'équipe de travail à tous les niveaux pour éviter une souffrance psychique liée à l'incompréhension de la manifestation des troubles et créer un espace d'écoute et de parole• En cas de crise susciter une démarche de soins (si la personne n'est pas déjà suivie en psychiatrie) ou l'inciter à se faire suivre avec l'aide du médecin du travail, de l'assistante sociale ou de son entourage

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Article 1er de la loi du 11 février 2005

« Constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Le Centre d'Évaluation et de Placement Professionnel Espoir Morbihan (**CEPPEM**) à Lorient, qui a pour mission de mesurer l'impact des troubles psychiques sur l'insertion et le maintien en emploi de personnes en situation de handicap psychique avec l'appui d'un outil original : le Test d'Aptitude et de Compétences au Travail et à l'Insertion Sociale (**TACTIS**) : http://ccas.lorient.fr/Association_Espoir_Mor.1662.0.html
- CEPPEM (centre de pré-orientation travaillant avec les Maisons Départementales des Personnes Handicapées du Puy-de-Dôme : <http://www.mdph63.fr/>
- Réseau de structures spécialisées dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes handicapées psychiques : <http://www.reseau-galaxie.fr/>
- Site officiel de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale – Croix Marine : <http://www.croixmarine.com/>
- **UNAFAM** – Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques
- Conseil, écoute, soutien, entraide et information pour les familles et amis de malades psychiques : <http://www.unafam.org/>

Vidéo :

- De Ron Howard, « Un Homme d'exception », 2001
- Marina De Van, « Ne te retourne pas », 2009
- Fédération régionale Croix Marine Midi Pyrénées, « Rencontres et paroles croisées d'employeurs », 2006

Ils peuvent vous renseigner :

- L'Union Nationale des Amis et Familles de Maladies psychiques (UNAFAM)
- Le Centre médico-psychologique (CMP)
- Les Samsah (Services d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés)
- Les Centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel (CATTP)
- Les Centres d'accueil et de crise (CAC)
- Les centres médico-psychologiques (CMP)

En cas de handicap mental

Voir guide UNAPEI :
<http://www.unapei.org/>



Voir

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, « **Guide pratique de L'ACCESSIBILITÉ, Pour vous accompagner dans vos démarches en matière d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap mental** », 2010

Le double visage « Pictogramme relatif aux personnes atteintes de troubles mentaux ou psychiques vise à identifier des services et produits accessibles à toute personne présentant des difficultés de repérage spatio-temporel et d'apprentissage de la lecture, personne pour laquelle l'accessibilité doit dépasser les aspects architecturaux pour s'inscrire dans une démarche d'accompagnement »⁴.

Des conseils de l'UNAPEI :

- Éviter la pitié ou la commisération
- Formuler des idées et des réponses claires
- Ne pas hésiter à reformuler
- Ne pas laisser de place au «peut-être»
- Ne parler pas trop lentement
- Ne pas infantiliser
- Rapprochez vous des associations spécialisées

⁴ Assemblée nationale, « Réponse à la question écrite Assemblée nationale n° 2995 du 14 août 2007 de Madame Bérengère POLETTI : Handicapés (transports – pictogrammes – harmonisation) », 14 août 2007

Optimiser l'accueil en cas de déficience mentale

Besoins	Solutions
Se déplacer sur de grandes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de transport • Guide • Accompagnant
Se déplacer sur de courtes distances	<ul style="list-style-type: none"> • Guide • Proposer une signalétique adaptée avec des pictogrammes • Faciliter le repérage et l'orientation avec des Flèches de suivi • Appliquer le même code couleur et un grand corps de police
Être Orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Aider pour se repérer, s'orienter et circuler par un accompagnant, un guide, ...
Maîtriser la lecture et/ou l'écriture et prendre conscience des conventions	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les consignes de sécurité : proposer une signalétique adaptée, ...
Comprendre son environnement et se repérer dans l'espace	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser et utiliser les espaces communs : utiliser une signalétique adaptée pour orienter la personne dans cheminement , ...
Comprendre les concepts généraux et traiter et mémoriser les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les informations à destination des personnes accueillies : fournir un livret d'accueil adapté,...
S'adapter aux changements imprévus	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'un suivi individualisé • Assurer une correspondance entre les acteurs

Optimiser le poste en cas de déficiences mentale

Besoins	Solutions
Environnement sensibilisé	<p>Parler du handicap et proposer des guides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide sur la Démarche « S3A » de l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales) pour Service avec personnel sensibilisé à l'accueil des personnes handicapées mentales. • Sensibiliser le personnel au handicap mental
Poste aménagé	<p>Réduire les difficultés liées à sa déficience intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'orienter et se repérer dans l'espace • évaluer l'écoulement du temps • s'exprimer clairement et maîtriser les règles de communication • accéder à la lecture et à l'écriture • mémoriser des informations et fixer son attention • avoir à sa disposition de l'information simplifiée
Moyens de communication adaptés	<p>Multiplier les moyens d'accès à l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des illustrations concrètes écrites et/ou imagées • Répéter les informations importantes • N'employer pas d'image sans texte • Préférer les dessins aux symboles dont il faut apprendre la signification • Une synthèse vocale avec des commentaires audio lents
Organisation de travail	<p>Adapter le rythme de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir recours à un ergonome en associant des personnes handicapées mentales • Favoriser la manipulation et les approches sensorielles • Prévoir une durée du travail ajustable et des espaces de repos

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

La loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs place la personne au centre des dispositifs de protection de la personne vulnérable, quelles que soit ses capacités physiques ou intellectuelles.

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Handicap mental, comprendre, savoir. Présentation de l'association, des activités. Conseils aux parents et familles : <http://www.unapei.org/>
- Centre de ressource, documentation sur l'autisme, liste des associations partenaires d'Autisme France, les centres de diagnostic Autisme : <http://www.autisme.fr>
- Trisomie21 France – fédération des associations pour l'insertion sociale des personnes porteuses d'une trisomie 21 : <http://www.trisomie21-france.org>

Vidéos :

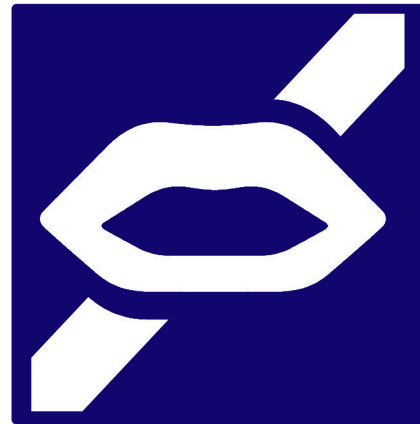
- Sandrine Bonnaire, « Elle s'appelle Sabine », 2007
- Frédéric Philibert, « Mon petit frère de la lune », 2007
- Xavier Bermúdez, « Léon et Olvido », 2005
- Jaco van Dormaelle, « Le huitième jour », 1996
- Barry Levinson, « Rain Man », 1988

Ils peuvent vous renseigner :

- Associations de Parents et d'Amis de Personnes handicapées mentales (URAPEI (régional) et ADAPEI (départemental))
- Sésame Autisme France
- Autisme France

En cas de handicap d'élocution

Trouble de la parole
Trouble de la communication
Mutisme
Surdimutité
Muet



Déficiência caractérisée par :

- **troubles d'articulation : difficultés de prononciation des groupes consonantiques, mots déformés**
- **troubles de la voix : anomalie de la hauteur, du timbre, de l'intensité, voix nasonnée**
- **muets**

Il est important d'accorder plus de temps aux personnes dont la capacité de communication a été altérée.

D'origines diverses la personne peut être privée de la parole ou avoir une élocution difficile. Dans tous les cas, la technique d'accueil adaptée doit se baser sur la communication non verbale.

Être muet n'implique pas forcément d'être sourd.

Les nouvelles technologies mettent à disposition des appareils de communication à voix synthétique avec accès, via l'écran tactile, à des claviers alphabétiques, phonétique ou à pictogrammes.

Quelles que soient les difficultés d'élocution, **la personne peut utiliser le téléphone** à l'aide du SMS. Les messages vocaux pré-enregistrés et les appareils de synthèse vocale peuvent permettre d'envoyer quelques messages vocaux.

Le trouble de la communication intervient dès qu'il y a un contact avec l'autre. Par exemple une personne peut bégayer mais pas quand elle chante ou qu'elle joue un rôle.

Conseils pratiques

Votre interlocuteur peut avoir une élocution difficile du fait d'un handicap moteur cérébral ou de séquelles d'un traumatisme crânien. Son intelligence n'en est pas altérée. Ne confondez pas le trouble. N'hésitez pas à lui faire répéter, tout en lui laissant le temps de vous répondre. Ne changez pas votre façon de parler.

N'ayez pas peur de lui faire répéter ou de lui demander si l'on peut utiliser un autre mode de communication (synthèse vocale, écrit, symbole, ...)

Adressez vous directement à votre interlocuteur, face à face tout en vous efforçant d'occulter les difficultés que vous pouvez avoir en essayant de la décoder.

Invitez d'infantiliser, de tutoyer ou même de vous tourner vers l'accompagnant au lieu de votre interlocuteur en situation de handicap.

Votre interlocuteur peut avoir des mouvements incontrôlés du visage, des rictus faciaux comme la crispation, n'y prêtez pas garde.

VOCABULAIRE

La surdimutité : se dit des personnes sourdes et muettes suite à des lésions organiques.

La dysphasie : anomalie du développement du langage qui entraîne l'échec d'une acquisition normale du langage.

Le problème de langage : votre interlocuteur éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour faire des phrases ou même à comprendre leur sens.

Le trouble de la parole : votre interlocuteur a des difficultés d'articulation et de prononciation.

Le mutisme : La personne est privée de la parole pour des causes psychologiques (exemple : **le mutisme sélectif** où l'incapacité de parler est liée à des situations où il est inconfortable)

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Article 75 de la loi du 11 février 2005

« La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement. Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation. Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle. Sa diffusion dans l'administration est facilitée. »

Article 76 de la loi du 11 février 2005

« Les personnes aphasiques peuvent se faire accompagner devant les juridictions par une personne de leur choix ou un professionnel, compte tenu de leurs difficultés de communication liées à une perte totale ou partielle du langage ».

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Dysphasie, site d'informations pour les enseignants sur la Dysphasie : <http://www.dysphasie.org>
- Dyslexie – Association des parents d'enfants dyslexiques, association de soutien des dyslexiques. Documentation pour parents et enseignants, contacts régionaux et forum de discussion. France : <http://www.apedys.org>
- Association Parole–Bégaiement – Liste de discussion, faqs, documentation, plan de traitement, grille d'évaluation et tests : <http://www.begaiement.org>

Vidéo :

- François TRUFFAUT, « L'Enfant sauvage », 1969
- Arthur PENN, « Miracle en Alabama », 1962
- Randa HAINES, « Les Enfants du silence », 1986

Ils peuvent vous renseigner :

- Association Avenir Dysphasique
- Association des Parents d'Enfants Dyslexiques (APEDYS)

Optimiser l'accueil & le poste en cas de handicap d'élocution

Besoins	Solutions	Détails
Faciliter la communication	Les images	<ul style="list-style-type: none">• Elles représentent des personnes, des lieux, des actions, des idées, ou des mots
	L'accompagnant	<ul style="list-style-type: none">• Aidant ou interprète
	Le code imagé ou symbolique	<ul style="list-style-type: none">• Les pictogrammes et les classeurs d'images
	L'aide technique	<ul style="list-style-type: none">• L'ordinateur et la machine à écrire, synthèses vocales
	L'alphabet	<ul style="list-style-type: none">• Il se présente sous forme de tablettes, de feuillets plastifiés, etc.
	Autres	<ul style="list-style-type: none">• Outils ou techniques de communication non verbale

En cas de handicap non visible

Maladies invalidantes

Maladies cardiovasculaires

Maladies évolutives

Les origines sont diverses (congénitale, psychologique, psychiatrique, accident, ...) mais nécessite, selon les cas :

- des aménagements des horaires de travail : pauses, horaires allégés
- un absentéisme lié aux soins ou à la fatigue
- une limitation des déplacements intérieurs et extérieurs
- une contre-indication à certains environnements de travail: bruyants, poussiéreux

Dans les autres cas, il est nécessaire d'apporter la réponse la plus en adéquation possible avec la réponse à la déficience qui engendre la situation de handicap.

Vocabulaire

Le plurihandicap ou multihandicap, représente l'association de plusieurs déficiences ayant approximativement le même degré de gravité. Nous avons par exemple le cas de personnes touchées par le Syndrome de Usher (personnes sourdes-aveugles).

Le surhandicap correspond à l'aggravation d'un handicap existant du fait des problèmes relationnels qu'il provoque. Par exemple quand ils surviennent chez l'enfant, des handicaps intellectuels ou sensoriels peuvent entraîner des troubles du développement psychique de l'enfant.

Vocabulaire & pictogramme

Pictogrammes	Définition	Exemple
 <p>Maladie invalidante</p>	<p>Les personnes souffrant d'une maladie invalidante (digestive, respiratoire, parasitaire, infectieuse, momentanée, permanente ou évolutive) se retrouve en situation de handicap de part les contraintes que leur impose leur maladie, chacune entraîne une situation de handicap particulière.</p>	<p>Le diabète, l'hémophilie , le VIH, le cancer, l'asthme, ...</p>
 <p>Maladies cardiovasculaire</p>	<p>La maladie touche le cœur, le cerveau, les poumons, le rein et les artères des jambes. Aux origines diverses, elle peut être aggravée par l'hypertension, le tabac , le mode d'alimentation et autres pratiques agissant sur les vaisseaux sanguins.</p>	<p>L'endocardite, l'hypertension artérielle, l'anévrisme, l'infarctus du myocarde, l'angine de poitrine, ...</p>
 <p>Syndrome d'Usher</p>	<p>Maladie génétique caractérisée par une une cécité progressive associée à une surdité congénitale. Les personnes communiquent avec la langue des signes tactiles.</p>	<p>La surdité, la cécité, le mutisme ou la surdimutité</p>
<p>Maladies associant ou générant plusieurs handicaps</p>	<p>La personne peut cumuler des déficiences suite à des accidents de la vie.</p>	<p>Ostéogénèse imparfaite (os de verre), ...</p>

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Journal Officiel n° 0072 du 26 mars 2009, texte n° 17

Le décret relatif aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes adultes handicapées n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie

Décret n° 89–798 du 27 octobre 1989

« Handicap grave à expressions multiples avec déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation »

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Comité d'études et de soins aux polyhandicapés : <http://www.cesap.asso.fr>
- Le Groupe Polyhandicap France rassemble des parents, des professionnels et des associations, gestionnaires ou non d'établissements. Il est représentatif d'une énergie commune mise au service de la reconnaissance de la personne en situation de handicap lourd. : <http://www.gpf.asso.fr>

Vidéo :

- De Julian Schnabel, « Le Scaphandre et le papillon », 2007
- De Steve Suissa, « Cavalcade », 2005
- Jonathan Demme, « Philadelphia », 1994
- Caroline SWYSEN, « Handicap, fragments d'un discours », 2008

Ils peuvent vous renseigner :

- Groupe Polyhandicap France
- Association Française des sclérosés en plaques (NAFSEP)
- Comité d'études et de soins aux polyhandicapés
- Alliance maladies rares
- AIDES – Association de lutte contre le VIH–sida et les hépatites

Optimiser l'accueil de groupe

Pour les grandes manifestations ou les réunions, il est important de mettre à disposition avec l'invitation un carton-réponse pour adapter au mieux la rencontre.

Besoins	Solutions	Détails
Se déplacer et être orienté	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage • Signalétique hors et dans les locaux • Marquages pour malvoyants • Panneau sonore 	<ul style="list-style-type: none"> • Pictogramme, idéogramme et affiches illustrées • Signalétique adaptée et basée sur une imagerie simple et compréhensible • Veillez à ce que l'entrée principale soit facilement repérable • Protégez les endroits présentant un danger (ex : lieux en travaux) • Bande podotactile
Faciliter la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Support visuel • Oralisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Associez l'information écrite à une image (photographie, pictogramme simple, bande dessinée, ...) • Sous-titre
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtesse d'accueil ou guide • Aidant ou tuteur • Interprète (LSF ou LPC)
Assurer le confort	<ul style="list-style-type: none"> • Son • Éclairage • Température • Acoustique optimisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Boucle magnétique • Micro sans fil • Casque sans fil • Évitez les lumières trop fortes ou tamisées. Évitez également les lumières qui clignotent
	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement horaire et organisationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'heure, du temps et du rythme de la rencontre
Gérer l'espace	<ul style="list-style-type: none"> • Espace dédié 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace vide pour fauteuil roulant • Partie isolée (Ex. pour personne agoraphobe)

En cas d'accompagnement par un chien social

Aide animalière

Chien guide

Chien d'Assistance

Chien d'éveil



Chien social

La personne peut être accompagnée d'un chien social, éduqué pour répondre à environ 50 ordres vocaux de base pour augmenter l'autonomie de la personne. Ils font partie de l'aide animalière sous le nom de : chien d'éveil, chien d'assistance et chien guide.

Le rôle du chien d'éveil

Les chiens d'éveil sont des chiens d'assistance d'enfants souffrant, par exemple, de troubles autistiques, atteints de la maladie de Rett, de trisomie 21 ou d'enfants polyhandicapés. Le rôle du chien est de stimuler l'enfant dans des activités d'éveil, éducatives ou, lors de séances de kinésithérapie. Ces chiens répondent à une cinquantaine de commande. Certaines commandes et aptitudes seront encouragées : ramper, travailler au sol, multiplier les activités de jeu font alors partie du quotidien et de la mission du chien social.

Le rôle du chien d'assistance pour personnes en fauteuil roulant

Cette aide animalière est capable d'ouvrir un placard, un tiroir, une porte, allumer la lumière, ramasser un objet. Certains chiens d'aide ont même appris à déshabiller leur maître en tirant sur son pantalon ou ses chaussettes. Pour éviter tout « accident » dans les lieux publics, le chien est même capable d'uriner et de faire ses besoins sur commande.

Le rôle du chien guide

Les chiens guides accompagnent les personnes ayant des déficiences visuelles.

Conseils pratiques

Le chien social est autorisé dans l'avion et les transports en commun (bus, métro, train), dans les taxis, il ne paye pas sa place. Il est également autorisé dans les hôtels et centres et lieux de vacances. Sa présence ne doit pas entraîner de surcoût pour son maître titulaire d'une carte d'invalidité.

Comment réagir face au chien social ?

- On ne parle pas de chien dressé mais éduqué
- Veiller à saluer le maître handicapé avant l'animal
- Garder en tête que l'animal (le chien social) travaille
- Pour aborder la personne, présentez-vous du côté opposé au chien.
- Ne tirez surtout pas le harnais ou la laisse car le maître handicapé doit garder le contrôle de son chien.
- Pensez à prévoir de l'eau pour le chien : gamelle, seau, fontaine, ...
- Il faut expliquer aux passants qu'ils ne doivent pas distraire un chien guide qui travaille dans la rue.
- Pour approcher le maître, faite le du côté opposé au chien
- Laisser au maître handicapé le privilège de la récompense dont la caresse fait partie.
- Demander au maître l'autorisation de caresser le chien.

Ce qu'il faut savoir

INFORMATIONS JURIDIQUES

Autorisation d'accès et gratuité du Chien social

Article 54 de la loi n°2005–102 du 11 février 2005 qui a modifié les dispositions de la loi n°87–588 du 30 juillet 1987 portant diverses dispositions d'ordre social

« L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative est autorisé aux chiens guides d'aveugle ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L. 241–3 du code de l'action sociale et des familles. La présence du chien guide d'aveugle ou d'assistance aux côtés de la personne handicapée ne doit pas entraîner de facturation supplémentaire dans l'accès aux services et prestations auxquels celle-ci peut prétendre ».

Article R 241–22 du code de l'action sociale et des familles, modifié par le décret n°2005–1714 du 29 décembre 2005

« L'interdiction des lieux ouverts au public aux chiens guides d'aveugles et aux chiens d'assistance mentionnés au 5° de l'article L. 245–3, qui accompagnent les personnes titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241–3, est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe ».

Dispense de muselière pour le Chien social

Loi n°2005–102 du 11 février 2005, Article 53 – Art. L. 211–30.

« Les chiens accompagnant les personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, moteur, sensoriel ou mental, et dont les propriétaires justifient de l'éducation de l'animal sont dispensés du port de la muselière dans les transports, les lieux publics, les locaux ouverts au public ainsi que ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative. »

Les animaux éduqués accompagnant des personnes handicapées

Loi n°2005–102 du 11 février 2005, Article 53 – Art. L. 211–30.

« Les chiens accompagnant les personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, moteur, sensoriel ou mental, et dont les propriétaires justifient de l'éducation de l'animal sont dispensés du port de la muselière dans les transports, les lieux publics, les locaux ouverts au public ainsi que ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative. »

CENTRE DE RESSOURCES

Site Internet à visiter :

- Présentation du chien guide d'aveugle, de la Fédération et du métier d'éducateur : www.chiensguides.fr/
- Association chiens guides d'aveugles – Centre Paul Corteville, reconnue d'utilité publique, remet gratuitement des chiens guides : www.chien-guide.org/

Vidéo :

- Luc Boland, « La Lettre à Lou – L'Histoire vraie d'un petit garçon aveugle », 2008
- Alpa media, « Ces chiens au service de l'homme », 2003

Ils peuvent vous renseigner :

- Les structures labellisées
- Handi-Chiens : C'est une association qui offre gratuitement des chiens éduqués à des personnes à mobilité réduite.

SIGLES ET ACRONYMES

2	
2CA-SH	Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (second degré)
A	
AAH	Allocation Adulte Handicapé
AAJI	Antenne Action Jeunes Information
ACFP	Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels
ACTP	Allocation Compensatrice pour l'aide d'une Tierce Personne
ADAPEI	Association Départementale de Parents et amis de Personnes handicapées mentales (affilié à l'UNAPEI)
ADAPT	Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
ADF	Assemblée des Départements de France
AAEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (remplace l'AES)
AES	Allocation d'Éducation Spéciale (est remplacé par l'AAEH)
AFFECT	Association Française de Formation et d'Étude des Curatelles et des Tutelles
AFLM	Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose
AFCAT	Association Française contre les Abus Tutélaire
AFM	Association Française contre les Myopathies
AFNOR	Agence française de normalisation
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AFR	Allocation de Formation Reclassement
AFRDV	Association Française pour la Réadaptation des Déficiants Visuels
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
AILDV	Association des Instructeurs de Locomotion pour Déficiants Visuels
AIS	Adaptation et Intégration Scolaires
ALE	Agence Locale pour l'Emploi
ALS	Allocation de Logement Social
AMF	Association des maires de France
AMP	Aide Médico-Psychologique
APAM	Association pour les personnes aveugles ou malvoyantes
ANAH	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ANCE	Association Nationale des Communautés Éducatives
ANFH	ANFH, Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier
ANGT	Association Nationale des Gérants de Tutelle
ANJI	Association Nationale des Juges d'Instances
AOT	Autorités organisatrices de transport
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANPEDA	Association Nationale de Parents d'Enfants Déficients Auditifs
ANPSA	Association Nationale Pour les Sourds–Aveugles
AP	Atelier Protégé
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie (remplace la PSD)
APEI	Association de Parents et Amis de Personnes handicapées mentales (affilié à l'UNAPEI)
APF	Association des Paralysés de France
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APEC	Agence pour l'Emploi des Cadres
APF	Association des Paralysés de France
API	Allocation de Parent Isolé
APP	Allocation de Présence Parentale
APPEL	Association des Parents d'élèves de l'enseignement libre
ARE	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ASATAF	Association des Standardistes et Agents Techniques Aveugles de France
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASEI	Association pour la Sauvegarde de l'Enfance Invalide
ASEM	Agent Spécialisé d'École Maternelle
ASH	Adaptation et scolarisation des élèves handicapés
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité
ASSEDIC	Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
AVH	Association Valentin Haüy
ATHAREP	Association travail et handicap dans la recherche publique
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire

B	
BAPU	Bureau d'Aide Psychologique Universitaire
BEP	Brevet d'Enseignement Professionnel
BP	Brevet Professionnel
BT	Brevet de Technicien

C	
CAAPSAIS	Certificat d'Aptitude aux Actions Pédagogiques d'Adaptation et d'Intégration Scolaires
CADA	Commission d'Accès aux documents Administratifs
CAEGADV	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Général des Aveugles et Déficients Visuels
CAEMADV	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Musical des Aveugles et Déficients visuels
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAPA-SH	Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (premier degré) (remplace le CAPSAIS)
CAPAH	Association Conseils et Aides aux Personnes Agées et Handicapées
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CAPSAIS	Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées de l'adaptation et de l'intégration scolaires (remplacé par le CAPA-SH)
CARIF	Centre d'Animations et de Ressources de l'Information sur la Formation
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CAT	Centre d'Aide par le Travail (remplacé par l'ESAT)
CAUE	Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CCAH	Comité National de Coordination de l'Action en Faveur des Personnes Handicapées
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCDSA	Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
CCE	Comité Central d'Entreprise
CCEC	Commission Consultative sur l'Évaluation des Charges
CCNE	Comité Consultatif National d'Éthique
CCPE	Commission de Circonscription de l'Enseignement pré-élémentaire et élémentaire
CCSD	Commission de Circonscription pour l'Enseignement du second degré
CDAPH	Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCPH	Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

CDCSA	Commission Départementale Consultative de la Sécurité et de l'Accessibilité
CDG	Centres de gestion de la fonction publique territoriale
CDES	Commission Départementale de l'Éducation Spéciale
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CDTD	Centre de Distribution de Travail à Domicile
CE	Comité d'Entreprise
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes Éducatives Actives
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CERPS	Centre d'Évaluation et de Recherche en Politique Sociale
CERTU	Centre d'Étude pour les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques
CES	Contrat Emploi Solidarité
CESAP	Comité d'Étude et de Soins aux Polyhandicapés
CESF	Conseillère en Économie Familiale et Sociale
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CFAS	Centre de Formation des Apprentis Spécialisé
CFHE	Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes
CGI	Code Général des Impôts
CIAS	Centre Inter-communal d'Action Sociale
CICAT	Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques
CIDJ	Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse
CIE	Contrat Initiative Emploi
CIF	Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (remplace la CIH)
CIH	Classification Internationale du Handicap (remplacée par la CIF)
CIO	Centre d'Information et d'orientation
CLAPEAHA	Comité de Liaison de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants et d'Adultes Atteints de Handicaps Associés
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CLIS	Classe d'Intégration Scolaire
CLIS 1	Classe d'intégration scolaire pour les élèves ayant des troubles des fonctions cognitives
CLIS 2	Classe d'intégration scolaire pour les élèves déficients auditifs
CLIS 3	Classe d'intégration scolaire pour les élèves déficients visuels
CLIS 4	Classe d'intégration scolaire pour les élèves déficients moteurs
CMP	Centre Médico-Psychologique

CMPP	Centre Médico–Psycho Pédagogique
CMSA	Caisse de Mutualité Sociale Agricole
CNAVA	Centre National d'Aide à la vie Associative
CNCPH	Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
CNEFEI	Centre National d'Études et de Formation pour l'Enfance Inadaptée (remplacé par l'INS HEA)
CNFEDS	Centre national de formation des enseignants pour les déficients sensoriels
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CNOSS	Commission Nationale d'Organisation Sanitaire et Sociale
CNPSAA	Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
COLIAC	Comité de Liaison pour l'accès des Transports et du cadre bâti
COTOREP	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel pour les Personnes Handicapées
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CRF	Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles
CREAI	Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées
CRIJ	Centre Régional d'Information Jeunesse
CROSM	Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico–sociale
CROSS	Commission Régionale de l'Orientation Sanitaire et Sociale
CRP	Centre de Rééducation Professionnelle
CRP	Centre Régional de Productivité
CSP	Code de la Santé Publique
CRIPH	La Cellule de recrutement et d'insertion des personnes handicapées au sein du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.
CSRPTH	Conseil Supérieur pour le Reclassement Professionnel et Social des Travailleurs Handicapés
CSS	Code de la Sécurité Sociale
CTEB	Centre de Transcription et d'Édition en Braille
CTMBI	Centre de Transcription Musicale Braille Indépendant
CTNERHI	Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations
CTRDV	Centre Technique Régional pour Déficients Visuels

D	
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DIRECCTE	Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)
DGAFP	Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DGME	Direction générale de la modernisation de l'Etat
DGS	Direction générale de la santé
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DIJEN	Dispositif d'Insertion des Jeunes de l'Education Nationale
DICOM	Direction de la communication
DIPH	Délégation interministérielle aux personnes handicapées
DLL	David LELA LUZOLO
DSS	Direction de la sécurité sociale
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Evaluation et des Statistiques
DDM	Direction du développement des médias
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

E	
EBREC	Edition en Braille, Recherche, Emploi, Communication
ECCP	Evaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles
EEP	Établissement pour Enfants Polyhandicapés
EMT	Evaluation en Milieu de Travail
EHPAD	Établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes
EPE	Equipe pluridisciplinaire d'évaluation
EPLÉ	Établissement public local d'enseignement
EPSR	Equipe de Préparation et de Suite du Reclassement
EREA	Établissement Régional d'Enseignement Adapté
EREADV	Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour les Déficiants Visuels
ERG	Electrorétinogramme
ERP	Établissement Recevant du Public

ESAT	Établissements et services d'aide par le travail (remplacent le CAT)
ESS	Équipe de suivi de la scolarisation
ETP	Équivalent Temps Plein
EVS	Emploi vie scolaire

F	
FAF	Fédération des Aveugles de France
FAGERH	Fédération des Associations Gestionnaires et des Établissements de Réadaptation pour Handicapés
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé (remplace le FDT)
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Élevés
FDT	Foyer à Double Tarification (remplacé par le FAM)
FEHAP	Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Assistance Privée à but non lucratif
FEMDH	Fédération pour l'Enseignement des Malades à Domicile et à l'Hôpital
FENCICAT	Fédération Nationale des Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques
FISAF	Fédération pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France
FFB	Fédération française du bâtiment
FIAH	Fonds Interministériel pour l'Accessibilité aux personnes Handicapées des locaux recevant du public
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FISAF	Fédération Nationale pour l'Insertion des Jeunes Sourds et aveugles en France
FNAGPT	Fédération Nationale des Associations de Gérants de Tutelle privée
FNAPEDV	Fédération Nationale des Associations de Parents d'enfants Déficients Visuels
FNASEPH	Fédération Nationale pour l'Accompagnement Scolaire des Elèves Présentant un Handicap
FNATH	Fédération Nationale des Associations Tutélares
FNATH	Fédération Nationale des Accidentés du travail et Handicapés
FONGECIF	Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation
FPE	Fonction Publique d'État
FPH	Fonction Publique Hospitalière
FPT	Fonction Publique Territoriale
FSEF	Fondation Santé des Étudiants de France

G	
GFPH	Groupement Français des Personnes Handicapées
GEPA	Groupement pour l'éducation permanente des architectes
GIAA	Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes
GIC	Grand Invalide Civil
GIG	Grand Invalide de Guerre
GIHP	Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GIPAA	Groupement pour une Information Progressiste des Aveugles et des Amblyopes
GIRPEH	Groupement Interprofessionnel Régional pour la Promotion de l'Emploi des Personnes Handicapées
GPEAA	Groupement des Professeurs et Éducateurs d'Aveugles et d'Amblyopes
GRETA	Groupement d'Établissements de l'Éducation nationale
GRTH	Garantie de Ressources des Travailleurs Handicapés

H	
HALDE	Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité
HJ	Hôpital de jour
HAS	Haute autorité de santé
HLM	Habitation à Loyer Modéré

I	
IA	Inspecteur d'Académie
IDES	Institut d'Éducation Sensorielle
IEM	Institut d'Éducation Motrice
IEN	Inspecteur de l'Éducation Nationale
IEN-AIS	Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'Adaptation et de l'Intégration Scolaires
IES	Institut d'Éducation Sensorielle
IESDV	Institut d'Éducation Spécialisée pour Déficients Visuels
IJ	Indemnité Journalière
IMC	Infirmité Motrice Cérébrale
IME	Institut Médico Éducatif
IMP	Institut Médico Pédagogique

IMPRO	Institut Médico Professionnel
INJA	Institut National des Jeunes Aveugles
INS HEA	Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (remplace le CNEFEI)
INSERM	Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
IOP	Installations Ouvertes au Public
IPP	Invalidité Permanente Partielle
IPT	Invalidité Permanente Totale
IR	Institut de Rééducation (remplacé par l'ITEP)
IRTS	Institut Régional des Travailleurs sociaux
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (remplace l'IR)
ITT	Incapacité Temporaire Totale (appelée communément arrêt de travail)

J	
JO	Journal Officiel
JTA	Journées territoriales de l'accessibilité
L	
LATRA	Laboratoire de Transcription et de recherche pour aveugles et amblyopes
LEA	Lycée d'Enseignement Adapté
LEP	Lycée d'Enseignement Professionnel
LPC	Langage Parlé Complété
LPPR	Liste des Produits et Prestations Remboursables
LSF	Langue des Signes Française

M	
MAJ	Mesure d'Assistance Judiciaire
MAPAD	Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MASS	Mesure d'Accompagnement Social Spécifique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MTP	Majoration pour Tierce Personne
MVA	Majoration pour la vie autonome

N	
NCPC	Nouveau Code de Procédure Civile

O	
OETH	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
OHE	Opération Handicapé et Emploi
OIP	Organisme d'Insertion et de Placement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONISEP	Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions
OPEPS	Office Parlementaire d'Evaluation des Politiques de Santé
ORS	Observatoire Régional de la Santé

P	
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PAIO	Permanence d'Accueil et d'Information sur l'Orientation
PALULOS	Prime à l'amélioration des logements à usage locatif à occupation sociale
PARE	Plan d'Aide au Retour à l'Emploi
PAM	Personne aveugle et mal voyante
PAVE	Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PDITH	Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
PEEP	Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
PEP	Pupilles de l'Enseignement Public
PIIS	Projet individuel d'intégration scolaire
PIJ	Point Information Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PPS	Projet personnalisé de scolarisation
PPTH	Prospecteur Placier Travailleurs Handicapés
PRIAC	Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
PSD	Prestation Spécifique Dépendance (remplacée par l'APA)

R	
RASED	Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté
RFF	Réseau ferré de France
RMA	Revenu Minimum d'Activité
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S	
SAAAIS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
SAE	Stage d'Accès en Entreprise
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
SAMETH	Services d'Appui au maintien dans l'emploi des Travailleurs Handicapés
SAPAD	Service d'assistance pédagogique à domicile
SARADV	Soins et Accompagnement en Région Rhône-Alpes pour Déficients Visuels
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAMSAH	Services d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés
SCUIO	Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation
SDA	Schéma directeur d'accessibilité (SDA) des transports
SDOSMS	Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SEES	Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés
SEHA	Section d'Éducation pour déficients visuels avec Handicaps Associés
SESSAD	Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile
SIADV	Service Interrégional d'Appui aux adultes Déficients Visuels
SIAM	Service d'Intégration pour Aveugles et Malvoyants
SIFAS	Service d'insertion, de formation et d'apprentissage spécialisé
SISES	Service d'insertion scolaire et sociale
SISU	Service d'Intégration Scolaire et Universitaire
SIUMPPS	Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SRAI	Service Régional d'Aide à l'Information
SSEFIS	Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire
SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile

T	
TCI	Tribunal du Contentieux de l'Incapacité
TE	Tutelle d'Etat
TIPS	Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires
TPSa	Tutelle aux Prestations Sociales

U	
UCAAT	Union Centrale des Associations d'Aveugles et Typhlophiles
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UDAPEI	Union Départementale des Associations de Parents et d'amis de Personnes handicapées mentales (affilié à l'UNAPEI)
UEROS	Unité Expérimentale d'Evaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnelle
UFCV	Union Française des Centres de Vacances
UMKA	Union des Masseurs Kinésithérapeutes Aveugles
UNAF	Union Nationale des Associations Familiales
UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de malades mentaux
UNAPEI	Union Nationale des Associations de Parents et des Amis des Personnes handicapées mentales
UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
URPEP	Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public

V	
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VSL	Véhicule Sanitaire Léger

Z	
ZIL	Zone d'Intervention Localisée